

THOMSIT

make it!

A brand of PCI – Für Bau-Profis

DX

PRODUIT D'ÉGALISATION

Pour l'égalisation selon des couches de 0,5 à 15 mm en une seule opération

CARACTÉRISTIQUES DE PRODUIT

- Auto-lissant et pompable
- Surface très lisse
- Faible tension
- Résistance élevée
- Convient pour le parquet

DOMAINES D'APPLICATION

Produit d'égalisation à très faibles émissions pour la réalisation de supports conformes aux normes et prêts à poser des revêtements de sol et revêtements de sol en bois. Thomsit DX peut être utilisé sur :

- chapes minérales
- panneaux de plâtre/de fibres
- chape d'asphalte coulé IC 10-15
- béton
- carreaux et dalles
- pierre naturelle et terrazzo
- anciens supports avec résidus résistants à l'eau et très adhérents.

A utiliser dans des espaces intérieurs secs uniquement. Ne pas utiliser Thomsit DX en tant que chape ou surface d'usure.

Thomsit DX répond aux normes les plus strictes en matière de sécurité au travail, de qualité de l'air intérieur et de compatibilité environnementale.



www.blauer-engel.de/uz113



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

| | |
|---|---|
| Fourni sous forme de | poudre grise |
| Conditionné en | sac de 25 kg |
| Unité d'expédition | 42 sacs par palette |
| Quantité d'eau de gâchage | 6,5 l / 25 kg |
| Temps de mise en œuvre | env. 30 minutes |
| Praticable au bout | env. 2 heures |
| Prêt à poser des revêtements de sol jusqu'à 10 mm d'épaisseur de couche | env. 24 heures |
| au-dessus 10 mm jusqu'à 15 mm d'épaisseur de couche | env. 48 heures |
| Prêt à poser des parquets jusqu'à 5 mm d'épaisseur de couche | env. 24 heures |
| au-dessus de 5 mm jusqu'à 10 mm d'épaisseur de couche | env. 48 heures |
| au-dessus de 10 mm jusqu'à 15 mm d'épaisseur de couche | env. 72 heures |
| Résistance à la température | |
| - après durcissement | Jusqu'à +50 °C max. peut être utilisé sur les sous-planchers chauffants |
| - transport | de -20 °C à +50 °C |
| - stockage | de 0 °C à +50 °C |
| Capacité de charge | Résistant aux fauteuils à roulettes DIN EN 12529 |
| Durée de conservation | 12 mois dans un endroit sec et frais |

Les durées susmentionnées sont basées sur des conditions climatiques normales (23 °C / 50 % d'humidité relative de l'air). Les durées de durcissement et de séchage peuvent varier en fonction des conditions climatiques.

CONSOMMATION

| Épaisseur de couche | Consommation | Rendement par sac de 25 kg |
|---------------------|----------------------------|----------------------------|
| Par 1 mm | env. 1,5 kg/m ² | |
| 2 mm | env. 3,0 kg/m ² | env. 8,3 m ² |
| 5 mm | env. 7,5 kg/m ² | env. 3,3 m ² |
| 10 mm | env. 15 kg/m ² | env. 1,7 m ² |

PRÉPARATION DU SUPPORT

Les supports doivent être conformes aux exigences d'ATV DIN 18 365 "Travaux de revêtements de sol", ATV DIN 18 365 "Travaux de parquet", BS CP 8204 et 8201 ou à des normes nationales comparables. Avant l'application de produits d'égalisation, il convient de s'assurer que l'humidité résiduelle du support est conforme aux lignes directrices dans le tableau ci-dessous.

| Chape à base de ciment | Sol non chauffé | Sol chauffant |
|---------------------------------------|-----------------|---------------|
| Tapis avec dos ouvert | < 3,5 % | < 3,0 % |
| Tapis avec dos fermé | < 2,0 % | < 1,8 % |
| Sol aiguilleté | < 3,5 % | < 3,0 % |
| Linoléum (sans couche supérieure PUR) | < 2,5 % | < 1,8 % |
| Linoléum (avec couche supérieure PUR) | < 2,0 % | < 1,8 % |
| PVC | < 2,0 % | < 1,8 % |
| Caoutchouc, Polyoléfine | < 2,0 % | < 1,8 % |
| Parquet | < 2,5 % | < 2,0 % |
| Carreaux de céramique hybride SLC | < 2,0 % | < 1,8 % |
| Carreaux de céramique non-hybride SLC | < 2,5 % | < 1,8 % |

MISE EN ŒUVRE

Verser la quantité prédéfinie d'eau claire dans une auge propre et ajouter Thomsit DX. Mélanger à l'aide d'un batteur approprié (par exemple Thomsit TE 162 Exaquirl) pendant environ 2 minutes, jusqu'à obtenir

| Chape à base de sulfate de calcium | Sol non chauffé | Sol chauffant |
|------------------------------------|-----------------|---------------|
| Tapis avec dos ouvert | < 1,0 % | < 0,3 % |
| Tapis avec dos fermé | < 0,5 % | < 0,3 % |
| Sol aiguilleté | < 1,0 % | < 0,8 % |
| Linoléum | < 0,5 % | < 0,3 % |
| PVC | < 0,5 % | < 0,3 % |
| Caoutchouc, Polyoléfine | < 0,5 % | < 0,3 % |
| Parquet | < 0,5 % | < 0,3 % |
| Carreaux de céramique | < 0,5 % | < 0,3 % |

S'il est impossible de déterminer l'humidité résiduelle, il convient d'observer un temps de séchage suffisant de plusieurs mois. En outre, les structures composites doivent être protégées contre les remontées d'humidité par le sol au travers d'un écran anti-humidité (par exemple, Thomsit R 755). Ils doivent être notamment propres, exempts de défauts structurels, stables, définitivement secs et exempts d'agents de démoulage. En cas de support à base de ciment, toute laitance de ciment doit être enlevée à l'aide de machines appropriées. Toujours poncer et aspirer des chapes en sulfate de calcium. Décaper des supports denses et lisses, tels que carreaux et revêtements de sol en pierre naturelle ou en terrazzo et poncer si nécessaire. Prétraiter les supports avec des primaires Thomsit recommandés avant d'appliquer l'égalisation.

une pâte sans grumeaux. Appliquer l'égalisation dans l'épaisseur de couche requise à l'aide d'une truelle à lisser ou d'une enduiseuse. Thomsit DX peut être appliqué par une machine.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Une qualité d'air ambiant optimale après l'installation du sol exige la conformité avec les conditions de mise en œuvre standard, de même que des supports, des apprêts et des produits d'égalisation absolument secs.
- N'exécuter les travaux d'installation du sol que si la température du sol est supérieure à 15 °C, la température de l'air à plus de 18 °C et l'humidité relative inférieure à 75 %. Il est impératif d'observer des temps de séchage suffisants. Veuillez noter que dans d'autres conditions climatiques, le durcissement et le séchage peuvent varier.
- Protéger la surface fraîchement installée des rayons directs du soleil et des courants d'air.
- Ne pas mélanger avec d'autres produits d'égalisation.
- Nettoyer les outils à l'eau immédiatement après utilisation.
- Refermer soigneusement les sacs ouverts et utiliser rapidement les restes.
- Ne jamais utiliser le produit dans un environnement humide ou à l'extérieur.
- En cas de doute, appliquer un pare-vapeur.
- Ne pas utiliser en guise de chape ou comme couche de finition.
- Épaisseur minimale de la couche en dessous d'un sol en bois: 2 mm.
- Lorsqu'ils sont appliqués sur des couches souples (par exemple des résidus adhésifs), les produits d'égalisation à base de ciment sont susceptibles de se fissurer. C'est pourquoi il est nécessaire de supprimer de telles couches le plus possible avant l'application du produit.
- Il existe un risque de fissuration si l'eau est séchée trop rapidement (par chauffage ou surfaces fortement absorbantes)! Protéger la couche d'égalisation contre séchage trop rapide et si possible couvrir avec un revêtement de sol dans les 14 jours. Si cela n'est pas possible, la surface doit être protégée contre fissuration, par exemple en la recouvrant d'une feuille
- En ce qui concerne les supports en mastic asphalte et les supports minéraux non absorbants, il convient d'appliquer une couche de 2 mm minimum, sans dépasser les 5 mm pour le mastic asphalte.
- Si les possibilités de ventilation sont insuffisantes, le séchage peut être accéléré à l'aide d'un séchoir à condensation 24 heures après l'égalisation.

SÉCURITÉ DU PRODUIT

Contenu : Ciment Portland

À tenir hors de portée des enfants. Porter des gants de protection (p.ex. des gants en coton trempé dans du nitrile), un équipement de protection des yeux et du visage de même que des pantalons longs. Plus longtemps la matière fraîche séjourne sur votre peau, plus le risque de dommages cutanés graves est-il important. Tenir les enfants éloignés du matériau frais. Assurer une ventilation suffisante durant la mise en œuvre et le séchage et après. Il faut éviter de manger, de boire et de fumer durant la mise en œuvre du produit. (Éviter d'inhaler des poussières.)
En cas de contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant quelques minutes. Enlever

les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un médecin / demander une assistance médicale. En cas d'inhalation: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de contact avec la peau: laver abondamment à l'eau et au savon et appliquer ensuite une crème soignante pour la peau (valeur pH env. 5,5). En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin / demander une assistance médicale. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Nettoyer les outils à l'eau immédiatement après utilisation. Ne pas

SÉCURITÉ DU PRODUIT

déverser dans les canalisations, les eaux usées ou sur la terre. Remettre uniquement des récipients complètement vides pour recyclage. Les résidus de matière secs peuvent être jetés dans les ordures ménagères. Stocker au sec et au frais. Les emballages entamés doivent immédiatement être refermés de manière étanche à l'air. Le produit est incombustible. Des lors, des mesures particulières de protection contre l'incendie ne sont pas requises.

Classe de risque pour les eaux : 1 (auto-classement).

Service de renseignement : sécurité du produit/ bureau de l'environnement (pour la protection du travail et de l'environnement)

Tél. : 08 21/ 59 01- 380/-525 Téléphone d'urgence
PCI : Tél. : +49 180 2273-112

L'utilisateur pourra trouver d'autres informations dans la fiche de données de sécurité de PCI.

Fiche de données de sécurité disponible sur www.thomsit.de.

Composants : sable de quartz, carbonate de calcium, ciment d'aluminate, ciment Portland, sulfate de calcium semi-hydraté, vinylacétate-éthylène-copolymère

| | |
|-------------------------------|---|
| GISCODE ZP 1 | (faible teneur en chromates selon la directive 2003/53/CE) |
| EMICODE EC 1 ^{PLUSR} | très faibles émissions selon GEV |
| RAL UZ 113 | label «Ange bleu», respectueux de l'environnement en raison d'un taux d'émissions très faible |

INFORMATIONS TECHNIQUES

Veuillez également respecter les consignes des fiches d'information suivantes :

1. "évaluation et préparation des supports", briefing-note technique TKB-8 délivré par la Industrieverband Klebstoffe, Düsseldorf.
2. Notes d'information de Technische Kommission Bauklebstoffe (Commission technique Colles

utilisées dans la construction) (www.klebstoffe.com, voir sous « Publications »)

3. Consignes d'installation, de nettoyage et d'entretien des fabricants de planchers.
4. Règles généralement reconnues de technologie des planchers ainsi que normes nationales applicables.

ÉLIMINATION

Ne pas évacuer le produit dans un réseau d'égout ou un cours d'eau. Ne pas le laisser pénétrer dans la terre/le sol. Recycler uniquement des emballages totalement vides. Éliminer les résidus de produit durcis en tant que déchets industriels comme les

déchets ménagers ou dans le conteneur à déchets commerciaux/de construction. Éliminer les résidus de produit non durcis en tant que déchets dangereux. Code européen de déchet (CED): 17 01 01



La déclaration de performance peut être téléchargée
en version PDF sous www.thomsit.de/dop.

BASF Nederland B.V. Construction Chemicals

Karolusstraat 2, 4903 RJ
Postbus 132, 4900 AC
Oosterhout (N.Br.)

T (NL) +31 88 47 666 47
T (DUI) +31 88 47 666 00
F (NL) +31 162 42 96 94
F (DUI) +31 88 47 666 99

thomsit-info@basf.com
www.thomsit.nl
www.thomsit.be

Les informations susmentionnées, notamment les recommandations relatives à la manipulation et à l'utilisation de nos produits sont basées sur nos connaissances et notre expérience. Les matériaux et les conditions étant susceptibles de varier en fonction de l'utilisation souhaitée et celle-ci échappant à notre influence, nous recommandons fortement d'effectuer dans chaque cas suffisamment de tests afin de vérifier la compatibilité de nos produits avec la méthode de mise en œuvre et l'utilisation prévues. Nous ne pouvons endosser aucune responsabilité émanant du contenu de la fiche technique ou d'un conseil prodigué verbalement sauf à fournir la preuve d'une intention ou d'une négligence grave de notre part. Cette fiche de données annule et remplace toutes les éditions précédentes relatives à ce produit.